



La convention cadre liant depuis 1997 le canton à Forêt-Valais a été renouvelée. Elle délègue à l'association faîtière des propriétaires de forêts les tâches en lien avec la formation professionnelle de base et continue, et la gestion d'entreprise. La reconduction de cette convention-cadre renforce cette collaboration et l'étend à la rationalisation des travaux d'exploitation et de la commercialisation du bois. Un mandat de prestation définissant les mesures prioritaires à concrétiser viendra compléter ce partenariat.

Une convention a par ailleurs été signée avec Lignum Suisse pour permettre aux exploitants valaisans de vendre leur bois avec une certification d'origine suisse.